

Journal de l'environnement



Air intérieur et santé: le rapport d'une sénatrice

01/02/2008 09:44

Analyser

par Agnès Ginestet

«Risques et dangers pour la santé humaine de substances chimiques d'usage courant: éthers de glycol et polluants de l'air intérieur. Evaluation de l'expertise publique et des choix opérés». C'est le titre du rapport présenté le 31 janvier par la sénatrice du Nord Marie-Christine Blandin, qui répond à deux saisines de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST). Il précise que de nombreuses substances chimiques dangereuses se retrouvent dans le sang des citoyens, voire dans le cordon ombilical des bébés. Pour Marie-Christine Blandin, en additionnant toutes les doses de produits chimiques auxquelles les citoyens sont exposés chaque jour, on aboutit à un «cocktail explosif». «Il faut un changement culturel et un changement institutionnel», estime la sénatrice, pour laquelle il est nécessaire de passer de la prévention à la précaution, et d'investir beaucoup plus d'argent dans la recherche notamment en toxicologie. Elle préconise par ailleurs l'élaboration d'un projet de loi sur l'alerte et l'expertise dans le domaine de la santé environnementale, incluant la protection des lanceurs d'alerte.

Créer des valeurs-guides pour l'air intérieur assorties de contrôles pour tous les établissements recevant du public, et instaurer des valeurs-guides d'émissivité des substances et objets font aussi partie des propositions du rapport.

Concernant les éthers de glycol, utilisés dans des colles ou certains cosmétiques, il s'agit notamment d'interdire l'emploi de ceux dont la substitution est possible. «La substitution est très compliquée à mettre en œuvre», estime de son côté Philippe Prudhon, de l'Union des industries chimiques (UIC), expliquant qu'une longue période sépare les tests réalisés en laboratoire de la réalisation effective de la nouvelle formulation du produit.

valider

fermer